

Questionnaire relatif au code de conduite - mars 2024

Si vous avez été témoin d'une violation du code de conduite de l'événement, nous avons mis en place une procédure pour répondre à vos préoccupations. Tous les participants et toutes les participantes à la conférence peuvent accéder à cette procédure, y compris les délégués et les déléguées, les étudiants et les étudiantes, les conférenciers et les conférencières, les organisateurs et les organisatrices, les exposants et les exposantes, les sponsors, les bénévoles, le personnel de l'établissement hôte et le personnel de la CEEA-ACÉG.

Des informations plus détaillées sur la procédure sont disponibles à l'adresse suivante :
Lien vers le code de conduite

Ce questionnaire est utilisé pour nous aider à mieux comprendre la nature de la plainte et les éventuelles mesures correctives à prendre.

Veillez noter que nous nous efforcerons de garder vos informations aussi confidentielles que possible. Nous nous réservons le droit de demander l'aide des autorités locales et/ou du lieu de l'événement si nécessaire.

Les questionnaires remplis sont d'abord examinés par le directeur général ou la directrice générale de la CEEA-ACÉG.

Si vous avez des questions sur la manière de remplir ce questionnaire, veuillez envoyer un courriel confidentiel à : conduct-conduite@ceea-aceg.ca.

(*) Indique une information facultative

PARTIE 1 - Avis de confidentialité

1. En cochant l'une des cases suivantes, vous reconnaissez avoir lu et compris comment votre plainte sera traitée et comment les informations seront utilisées. Votre plainte ne pourra pas être traitée si vous ne sélectionnez pas l'une des options suivantes. Quel que soit votre choix, le code de conduite de l'événement et sa mise en œuvre doivent être conformes à la législation de la juridiction concernée et ne s'écartent pas de ces lois, ni des conditions imposées aux participants et aux participantes à la conférence et/ou à l'événement par leur employeur.

- Je demande la confidentialité. J'ai choisi de m'identifier aux fins de la présentation de cette demande à la CEEA-ACÉG, mais je ne donne PAS mon consentement à la CEEA-ACÉG pour qu'elle communique mon nom ou toute autre information d'identification à toute autre personne ou entité, sauf si la loi l'exige.

- Je renonce à la confidentialité et j'autorise la CEEA-ACÉG à divulguer mon identité à l'extérieur de la CEEA-ACÉG en cas de besoin. En renonçant à la confidentialité, je comprends que je peux améliorer la capacité de la CEEA-ACÉG à m'aider et à remédier à la violation. Je comprends qu'aucune mesure constituant des représailles, ou une menace de représailles, pour avoir déposé une plainte ou divulgué des informations, ne peut être prise par un membre du

personnel ou un(e) bénévole de la CEEA-ACÉG.

- J'ai choisi de communiquer ma plainte de manière anonyme. Je comprends que cela peut limiter la capacité à mener à bien une enquête, si celle-ci est justifiée, ou à traiter de manière appropriée l'acte répréhensible présumé. Remarque : si vous choisissez cette option, nous ne pourrons pas vous contacter pour obtenir des informations complémentaires ou des éclaircissements.

Le cas échéant, veuillez sélectionner la procédure de plainte que vous souhaitez suivre. De plus amples informations sur la procédure de plainte sont disponibles à l'adresse suivante : (lien vers le document relatif à la procédure)

- Procédure A- Informelle

- Procédure B - Formelle

PARTIE 2 - Vos informations

NE REMPLISSEZ PAS LA PARTIE 2 SI VOUS AVEZ CHOISI DE RESTER ANONYME.

1. Informations de contact

- Monsieur,

- Mme,

- Mlle,

- Mx,

- Rang ou Titre _____

Prénom _____ Initiale _____

Nom de famille _____

Numéro de téléphone (principal) _____ (secondaire) _____

Adresse courriel _____

PARTIE 3 - Détails de l'incident

Veuillez répondre aux questions suivantes au mieux de vos possibilités.

1. Date de l'incident :

2. Heure de l'incident :

3. Lieu de l'incident :

4. Veuillez fournir un compte rendu de ce qui s'est passé et tout fait ou contexte pertinent susceptible d'aider à mener l'enquête sur cet incident.

5. L'incident se poursuit-il?

- Oui, l'incident se poursuit/le comportement n'a pas cessé.
- Non, l'incident n'est plus en cours/le comportement a cessé.
- Pas sûr si l'incident se poursuit/si le comportement a cessé.

6. Identifiez la ou les personnes ou indiquez toute information dont vous disposez sur l'auteur(e) du comportement présumé.

Prénom de la personne _____
Nom de famille de la personne _____
Titre de la personne _____
Où cette personne travaille-t-elle et/ou où va-t-elle à l'école ? _____
Toute autre information permettant d'identifier la personne _____

7. Le cas échéant, veuillez identifier toute(s) personne(s) ayant été témoin du comportement présumé.

Prénom de la personne _____
Nom de la personne _____
Titre de la personne _____
Où cette personne travaille-t-elle et/ou où va-t-elle à l'école ? _____
Toute autre information permettant d'identifier la personne _____

Prénom de la personne _____
Nom de la personne _____
Titre de la personne _____
Où cette personne travaille-t-elle et/ou où va-t-elle à l'école ? _____
Toute autre information permettant d'identifier la personne _____

8. S'il existe des documents pertinents qui pourraient aider à enquêter sur cet incident (par exemple des photos, des comptes rendus de médias sociaux, etc.), veuillez les envoyer avec votre questionnaire dûment rempli à : conduct-conduite@ceea-aceg.ca.

PARTIE 4 - Demande d'action

La CEEA-ACÉG reconnaît l'importance de respecter la demande de la victime de renoncer à toute action punitive ou corrective si elle le souhaite. Si le comportement identifié est de nature grave et/ou constitue une menace pour la sécurité des participants et des participantes à la conférence, la CEEA-ACÉG prendra les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants et des participantes.

Lors de la détermination de la réponse à cet incident, les demandes de mesures correctives spécifiques formulées par le plaignant ou la plaignante seront dûment prises en considération.

Veillez indiquer comment vous souhaiteriez que l'incident soit corrigé et/ou quelle action vous jugeriez appropriée.

PARTIE 5 - Suivi

La CEEA-ACÉG s'efforce de répondre à toutes les plaintes relatives au code de conduite de l'événement dans les meilleurs délais.

Dans tous les cas, la personne présumée sera informée de la plainte déposée contre elle et il lui sera rappelé de se conformer au code de conduite de l'événement. Elle sera informée de toute mesure immédiate prise par le conseil d'administration et/ou le personnel de la CEEA-ACÉG, selon le cas.

Si vous avez fourni vos coordonnées, vous recevrez un courriel vous informant que votre plainte a été reçue et qu'elle est en cours de traitement. Vous serez également informé(e) de toute mesure immédiate prise pour remédier à l'incident. Dans l'attente d'un examen, vous pourrez être contacté(e) pour obtenir des informations complémentaires ou un suivi.